



Fonds national d'Assurance
Formation des Salariés
des Exploitations et
entreprises Agricoles

Calculez automatiquement
vos cotisations sur internet

www.fafsea.com

BULLETIN DE VERSEMENT à retourner avant le 1^{er} mars 2004 CHAMBRE D'AGRICULTURE

A remplir si modification d'adresse

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Tél. :

Fax :

Obligatoire

N° Siren ou Siret :

Nbre annuel moyen de salariés en 2003 :

Code NAF :

Montant total des salaires bruts versés en 2003

€ A

CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE MUTUALISÉE

• Cotisation Formations d'insertion ou d'adaptation, soit $A \times 0,3\%$

€ B

• Cotisation Formations d'approfondissement, soit $A \times 0,1\%$

€ C

• Total Plan de formation , soit B + C

€ D

• Cotisation CIF, soit $A \times 0,20\%$

€ E

• Total cotisations , soit D + E

€ F

CONTRIBUTION 1% CIF CDD

Montant des salaires bruts versés en 2003 au titre des CDD

€ G

Cotisation due au titre du CIF CDD, soit $G \times 1\%$

€ H

Montant total de votre versement au FAFSEA, soit F + H

€ I

E-mail du responsable de la Chambre d'agriculture :

A renvoyer au FAFSEA accompagné de votre chèque de règlement établi à l'ordre du FAFSEA, avant le 1^{er} mars 2004. Conservez une copie.

FAFSEA • Service Cotisations • 65, rue de Bercy - 75012 Paris

Pour tout renseignement, contactez votre Délégation Régionale FAFSEA. Coordonnées au dos de la note explicative.

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, n° 78-17 informatique et liberté, les informations nominatives contenues dans le présent document sont exploitées exclusivement par le FAFSEA
Le droit d'accès et de rectification s'exerce auprès du FAFSEA.